

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 5 septembre 1893

NOUVELLES LOCALES

La saison qui s'achève a été féconde pour les entrepreneurs de maçonnerie de la Principauté. De toutes parts se sont élevées de nombreuses constructions auxquelles on met, en ce moment, la dernière main.

A Monte Carlo, MM. Mombelli et Bulgheroni sont chargés, par la Société des Bains, de faire un nouvel escalier monumental qui, par la suppression de celui actuel, reconnu incommode, agrandira la cour de la gare, devenue trop petite en raison de l'importance chaque année plus grande que prend la station de Monte Carlo.

L'escalier projeté a son point de départ presque au pied de l'ancien, mais il sera beaucoup moins élevé et aboutira à une allée des jardins qui, par une pente douce, amènera les visiteurs jusque sur la place du Casino. C'est là une amélioration très appréciable, le trajet sera moins fatigant, plus court et très agréable.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'août 1893 a été de 26,241.

Depuis hier, les concerts de Monte Carlo ont lieu deux fois par jour comme par le passé. En conséquence, ceux des vendredis et des lundis après-midi sont rétablis, et les concerts des dimanches et jeudis, qu'on avait prolongés jusqu'à 10 heures 1/2 pendant les mois de juillet et août, reprennent leur durée habituelle et termineront à 10 heures.

Ainsi que nous l'avions annoncé, la Société Chorale a fait entendre, dimanche soir, à la population de Monaco, les morceaux qui lui ont valu les prix obtenus au concours musical de Grenoble des 13 et 14 août.

Une foule immense couvrait la place Sainte-Barbe et celle du Palais. La Société a été, après chaque chœur, l'objet d'ovations des plus sympathiques.

Après le troisième morceau, *Chantons Noé*, S^r Exc. le Baron de Farincourt a félicité, au nom du Gouvernement de Son Altesse Sérénissime, les membres de la Chorale du succès qu'ils viennent de remporter à Grenoble sous les plis de la bannière aux couleurs monégasques, dont ils rapportent la hampe chargée de pacifiques trophées.

« Ces succès, ces trophées, ajoute Son Excellence, vous les devez, Messieurs, au dévouement de M. Gindre, votre Président ; au talent artistique de M. Nef, votre Directeur ; vous les devez surtout à votre union et, puisque l'union fait la force, restez unis, mes enfants, et marchez avec confiance à de nouveaux triomphes ».

Des applaudissements chaleureux suivent cette allocution de notre Gouverneur Général.

Les danses, qui ont repris après le concert, ne se sont terminées qu'à deux heures et demie du

matin. Le plus grand ordre, comme toujours, n'a cessé de régner durant toute la soirée.

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas encore reçu la lettre parisienne de notre collaborateur Dangeau.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jean Dujardin, surveillant de la voirie et de la salubrité publique, décédé à Montmélian (Savoie). Malade depuis quelque temps, M. Dujardin avait demandé un congé pour se rendre dans son pays natal.

Il était répétiteur de la Société Chorale.

M. Dujardin est regretté de ses chefs et de ses camarades.

Dimanche prochain, la paroisse de Monte Carlo fera, au Sanctuaire de Laghet, son pèlerinage annuel. Le départ est fixé à 5 heures du matin.

Le retour aura lieu, après les cérémonies religieuses au Couvent et à la Turbie, vers 5 heures du soir.

Par suite de ce pèlerinage, il ne sera célébré, dimanche, à l'église Saint-Charles, que deux messes seulement ; l'une à 6 heures, l'autre à 10 heures.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — On annonce la visite à Toulon d'une escadre russe

L'amiral Avelane doit prendre le commandement de cette escadre à bord d'un bâtiment actuellement en rade de Cronstadt.

Elle sera composée de cinq ou six navires, parmi lesquels ceux qui étaient allés à Chicago et qui se rejoindront soit en route, soit à Cronstadt même.

Il est à présumer qu'après cette visite la question de l'établissement d'une station navale russe permanente dans la Méditerranée sera définitivement tranchée.

On ne connaît pas encore les conditions dans lesquelles aura lieu la réception de l'escadre russe.

Mais, dès maintenant, les journaux assurent que M. le Président de la République se rendra à Toulon pour recevoir les cuirassés russes.

Grasse. — On lit dans le *Commerce* :

« Nous voici bientôt en pleines vendanges. Elles sont déjà en tout fonctionnement dans la région du Sud-Ouest, en Algérie, et plus près de nous encore dans partie de la vallée du Rhône.

» Elles ne donneront pas, tant s'en faut, tous les bons résultats qu'on espérait. L'extrême sécheresse qui a régné jusqu'à présent a été cause que le raisin n'a pas mûri partout régulièrement ; il reste rouge. Ailleurs, beaucoup de grains se dessèchent ou demeurent verts. Enfin — et c'est principalement dans notre région que le fait est constaté — les ravages du mildew ont réduit la récolte de plus de moitié.

» Contre la sécheresse, il n'y a rien à faire évidemment ; personne ne commande aux éléments. Mais le mildiou est un élément qu'on peut vaincre. Demandez plutôt, viticulteurs, qui vous lamentez sur la disparition de votre récolte, à ceux de vos collègues qui ont su combattre le fléau avec énergie et persévérance. Ils vendan-

geront, eux. Puisse la leçon vous servir pour l'année prochaine.

» Rien encore de bien fixé sur le prix des raisins. On pense qu'il ne dépassera pas 22 fr. les 100 kilos.

» Nous recevons de très fâcheux renseignements sur l'état des oliviers dans une partie du territoire avoisinant. Ils sont littéralement infestés par le thrips ou neïroun. Il y a véritablement lieu d'aviser pour les propriétaires qui veulent soustraire leur fonds à la contamination.

Nice. — M. Amé, directeur des douanes, à Nice, vient d'être élevé sur place à la 3^e classe de son grade.

C'est là un avancement mérité entre tous, et la nouvelle en sera accueillie avec grande satisfaction par le personnel des Douanes du département et par tous ceux qui connaissent M. Amé.

LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

On s'est ému, dans le monde littéraire, de l'adoption par l'Académie française, des principaux points du rapport de M. Gréard, demandant, pour la nouvelle édition du dictionnaire, une réforme partielle de l'orthographe, ainsi qu'on l'a écrit déjà.

Nous extrayons de ce rapport tant attaqué les fragments ci-après, laissant à nos lecteurs le soin de juger le bien fondé de ces innovations. Nous ferons seulement remarquer que les réformes demandées mettront sans doute un certain temps à être acceptées, si l'on songe que le remplacement de l'o par l'a dans *je connais*, *j'allais*, pour *je connois*, *j'allois*, a pris plus d'un siècle, et qu'il avait comme adversaires des écrivains tels que Charles Nodier et Châteaubriand :

1^o LES MAJUSCULES

Est-ce par une série de fautes d'impression que, pour certains mots, le Dictionnaire porte tantôt une majuscule, tantôt une minuscule ? qu'il écrit : « Le Théâtre Français et la Comédie française ; — Hérodote est le père de l'histoire, François I^{er} le Père des lettres » ? N'est-il pas inconséquent de dire : « Ce ministre est le Mécène des poètes » et : Ce vieillard est le mentor de la famille » ?

2^o LES TIRETS

Le tiret ou trait d'union est d'origine relativement récente.

On l'a supprimé dans *contretemps* et conservé dans *contre-cœur* ; supprimé dans *entretenir* et conservé dans *entre-bâiller* ; supprimé dans *portecrayon* et conservé dans *porte-plume* ; supprimé dans *eau de rose* et conservé dans *eau-de-vie* ; supprimé dans *arc de triomphe* et conservé dans *arc-en-ciel* ; supprimé dans *au dedans* et *au dehors*, conservé dans *au-dessus* et *au-dessous* ; supprimé dans *face à face*, conservé dans *tête-à-tête* ; supprimé dans *c'est à savoir*, conservé dans *c'est-à-dire* ; supprimé dans *advienne que pourra*, conservé dans *sauve-qui-peut*. Sur quoi reposent ces distinctions ?

Pour les locutions composées, le plus simple et le plus naturel ne serait-il pas de décider la suppression définitive ?

Pour les mots doubles ou juxtaposés, deux règles ont été proposées : souder les mots toutes les fois que le soudage est possible ; dans les autres cas, faire disparaître le

trait d'union, ainsi qu'on a fait en 1878 pour tous les mots précédés de *très*.

Par exemple :

Dire sans tiret et en soudant les mots : *contrecoup*, *contrepied*, *contrejour*, *contrelettre*, comme on dit *contrepoids*, *contredit*, *contrepoison*, *contredanse* ; — *entrechoquer*, *entretiens*, comme on dit *entrefaites*, *entrepont*, *entresol*, *entrefilet*, *entremêler*, *entreposer* ; — *tirebouchon*, comme on dit *tournevis*, et *tournebroche* : — *passerpartout*, comme on dit *passerport* ; — *portecigare*, *portemonnaie*, *portemontre*, *portevieux*, *porteclef*, comme on dit *porteballe*, *portefaix*, *portemanteau*, *portefeuille*, et laisser tomber dans *portecigare* le signe du pluriel qui n'a pas plus de raison d'être que dans *portefeuille*.

Dire sans souder les mots, mais sans tiret : *pot au feu* comme *pot au lait* ; *belle de nuit* comme *bleu de ciel* ; *char à bancs* comme *fil à plomb* ; *eau forte* comme *eau blanche* ; *état major* comme *tierce majeure* ; le *Théâtre français* comme la *Comédie française*.

Et appliquer la même règle aux formes redoublées : *moi même*, *eux mêmes*, *cet homme ci*, *cette femme là*, ainsi qu'aux constructions interverties, *dors tu*, *puissé je*.

En d'autres termes et d'une façon générale, il semble que le tiret n'est de sens et par suite de valeur orthographique que :

1° Lorsqu'il remplace, en fait, la conjonction d'union ou la proposition de dépendance : un dictionnaire *français-latin* ; c'est-à-dire un dictionnaire *français et latin* ; un enfant *sourd-muet*, l'armée *franco-russe*, *trente-trois* ; *hôtel-Dieu*, *timbre-poste* ;

2° Lorsqu'il est destiné à indiquer une concomitance, une connexité intime : *une tragédie mort-née*, *un aveugle-né*, *un président-né* ;

3° Lorsqu'il marque un lien de parenté : *petit-fils*, *grand-oncle* ;

4° Lorsqu'il sert à caractériser, par le rapprochement de deux mots qui, isolés, n'offrent plus le même sens, un usage spécial, technique : *le grand-livre*.

3° LES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

L'accent circonflexe. — *Chute*, *joute*, *otage*, *meunier* ont perdu leur accent circonflexe depuis 1835. *Vraiment* et *gentiment* en avaient été dépouillés auparavant. Dans ces derniers mots comme dans les premiers, l'accent circonflexe servait à remplacer ou à rappeler, soit une consonne, soit un *e* muet que l'usage avait fait tomber. On admet déjà à titre égal *dévoûment* et *dévouement*, *crucifiement* et *crucifement*, *aboïement* et *aboiment*, *gaiement* et *gaiment*. Ne pourrait-on laisser tomber partout l'accent et dire *assidument*, de même qu'on dit *hardiment* et *potiment* ?

L'accent grave et l'accent aigu. — Y a-t-il lieu de continuer à écrire *avènement* et *événement*, *latrie* et *idolâtrie*, il *plait* et il *taît*, *religieux* et *irreligieux*, *rebelle* et *rébellion*, *tenace* et *ténacité*, *serain* et *serénité*, *s'énamourer* et *s'enorgueillir* ou *s'enivrer* ?

On a substitué l'accent grave à l'accent aigu dans *sève*, *piège*, *collège*, *assiège*. Pourquoi laisser l'accent aigu dans *dussé-je*, *puissé-je*, *aimé-je* ?

L'apostrophe et le tréma. — L'apostrophe est-elle indispensable dans les mots étroitement réunis par l'usage et où la prononciation ne fait plus sentir l'éllision, comme : *entr'ouvrir*, *s'entr'aimer*, *s'entr'avertir*, *s'entr'aider*, *s'entr'accorder*, *s'entr'accuser*, *s'entr'appeler*, *presqu'île*, *entr'acte* ? Faut-il laisser subsister le tréma dans *iambe*, *iambique*, alors qu'il n'est plus conservé dans *iode* ni dans *ionique* ?

4° LES MOTS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

C'est une difficulté grave, même pour les étrangers, que l'orthographe des mots que nous leur empruntons. *Redingote*, *châle*, *chèque*, *wagon*, *tunnel*, *paquebot*, *fashion*, *budget*, *verdict*, *sport*, *yacht*, que nous avons pris à l'anglais, sont devenus français, comme *chérubin*, *assassin*, *escadron*, *tulipe*, *café*, *thé*, *vasistas*, que nous avons tirés de l'hébreu, de l'arabe, de l'espagnol, du turc, du chinois, de l'allemand, si correctement et si profondément français, qu'il faut aujourd'hui un effort de réflexion pour retrouver leur origine étrangère.

N'est-ce pas dans le même esprit que nous devons à notre tour travailler pour nos descendants ? Nous écrivons *rosbif* et *bifeck* à la française. Pourquoi persister

à écrire à l'anglaise *break*, *spleen*, *meeting*, *cottage*, *club*, en indiquant, — singulier procédé d'éducation, — comment ils doivent se prononcer ? Dès le moment qu'un mot répond à un besoin, qu'il a été accepté, n'est-il pas sage de « le soumettre à notre génie », comme le demande Fénelon, c'est-à-dire de lui donner ses lettres de naturalisation conformes à notre prononciation, sous peine de le voir forcer les frontières en contrebande et s'imposer un jour par l'usage irrégulièrement, Montaigne disait barbaresquement ?

5° LES MOTS DE GENRE OU DE NOMBRE DIFFÉRENT, LES ADJECTIFS ADVERBES

Cette observation sur les importations des langues vivantes ou mortes amène l'Académie à rechercher s'il n'y aurait pas à réviser certains mots français dont l'état civil paraît avoir été déterminé d'une façon singulière.

D'où vient qu'*hémisphère* et *planisphère* sont du masculin, alors que le féminin, qui seul est conforme à l'étymologie, a été attribué à *atmosphère* ?

D'où vient que, sur les portes d'un même étage, dans un établissement d'instruction publique, les enfants peuvent lire : *réfectoire*, *chauffoir* et *dortoir*, les trois mots étant du masculin et le premier portant l'*e*, qui semble être le signe du féminin, pour les mots de même formation : *baignoire*, *rôtissoire*, *passoire*, *bassinoire* ?

6° LES VOYELLES DOUBLES ET LES VOYELLES COMPOSÉES

Dès 1623, Balzac (l'ancien) voulait qu'on « raclât totalement l'*y* » et qu'on lui substituât partout l'*i* français pour indiquer nettement que les mots où l'*y* se trouvait autrefois étaient « devenus bien nôtres et non plus incogneus étrangers ». Richelet, dans son édition de 1680, déclarait que presque partout il avait adopté l'*i*. Bossuet écrivait *mistère*, *mistérieux*, *tiran*, *tipe* ; M^{me} de Sévigné : *stîle*, *sinagogue*, *Egypte* ; La Bruyère : *hiperbole*, *phisionomie* ; Voltaire : *pyramide*, *sindic*, *encyclopédie*.

Généralement on peut dire que la pensée traditionnelle de l'Académie a été de se défier de l'*y*, quand il ne remplaçait pas un double *i*, comme dans *royal*, ou quand il ne marquait pas la trace de l'étymologie, comme dans *physique* et *synode*.

Dans le même ordre d'observations, les réformistes qui comptent au nombre des plus modérés demandent qu'on supprime de toutes les voyelles doubles la voyelle qui échappe complètement à la prononciation, — comme l'*o* dans *sœur* ou *bœuf*, lequel a disparu dans *peur* et *neuf* ; comme l'*a* dans *curaçao* dans *Saône*, dans *août* ; ne trouve-t-on pas chez Lafontaine avant l'*oût* ? — comme l'*o* dans *paon*, *faon*, *taon* ; M^{me} de Sévigné disait *pan* et *tan*, Racine et Voltaire *fan* ; comme l'*o* redoublé dans *alcool* ; — comme l'*œ* dans *nœud* et dans *œcuménique* : n'écrirait-on pas depuis longtemps *économie* ?

On propose aussi d'écrire *euil* en se référant à la langue du moyen âge et pour faciliter l'intelligence du pluriel *yeux*. Sommes-nous prêts à une nouveauté ou à une réaction aussi considérable ?

7° LES DOUBLES ET LES TRIPLES CONSONNES le *rh.* le *th.* le *ch.* le *ph.*

La question de la suppression des doubles et triples consonnes paraît plus mûre.

Dès 1680, Richelet disait dans son Avertissement : « on a écrit *ieci avocat*, *batistère*, *batême*, *colère*, *mélancolie*, *autre*, *tizanne*, *trône*, et non pas *advocat*, *baptistère*, *baptême*, *cholère*, *mélancholie*, *aultre*, *ptizane*, *thrône*. »

Un prédécesseur de M. Gréard, le rapporteur de l'édition de 1878, — ce fut M. de Sacy, — fait ressortir avec une pointe de satisfaction malicieuse que lui aussi il a marché, qu'il a supprimé deux *h*, l'une dans *phthisie*, la seconde ; l'autre dans *rythme*, la première. Le motif donné par M. de Sacy, c'est que, dans les mots tirés du grec, il n'y a pas d'inconvénient à retrancher une lettre, quand cette lettre ne se prononce pas.

Rien de mieux. Mais pourquoi, dans les mots qui en ont deux, supprimer l'une plutôt que l'autre ?

Pourquoi la maintenir dans les mots qui n'en ont qu'une, que la prononciation ne fait pas sentir davantage : *rhétorique*, *rhinocéros*, *rhododendrons*, *rhubarbe*, *rhume*, *rhumatisme*, etc. ?

Si la pensée a été de conserver l'aspiration, l'esprit

rude de la langue d'origine, pourquoi l'avoir laissé tomber dans *rapsode*, *rabdomancie*, deux mots grecs par excellence ?

Les modifications les plus simples sont pleines d'illogismes.

Qui oserait aujourd'hui écrire *thésor* ? Et on dit encore *thésauriser*.

Le *ch* ne présente pas moins d'anomalies. L'*h* a disparu dans *carte*, *colère*, *colique*, *corde*, *école*, *sépulcre*, *scolastique*, *scolie*, *stomacal*, *mécanique*, *métémpsychose*, *pascal*, *patriarcal*, et dans vingt autres. Après ces changements qui ont depuis longtemps force de loi, y a-t-il des raisons plausibles pour continuer à dire *anachorète*, *autochtone*, *bacchanale*, *chalcographie*, *catéchumène*, *chronologie*, *chrysanthème*, *polytechnique*, etc.

Les Italiens et les Espagnols, dont la langue est la plus voisine de la source commune, écrivent *cristo*, *cristianesimo*, *cristianismo*.

V. Cousin imprimait couramment *psychologie*.

Mêmes observations pour le *ph*. Dans un grand nombre de cas, on l'a transformé en *f*. Dès le seizième siècle, après Robert Estienne, on avait admis *orfelin*, *flegme*, *fantastique*, en laissant, il est vrai, subsister *phantôme*. En 1762, on a discuté de nouveau *phantôme* ; on a discuté, en outre, *phantaisie*, *métaphysique*, *phrase*, *philosophie*, *blasphème*, *alphabet*, *phaïsan*, *phirole*, *souphre*, etc. *F* a passé dans *fantôme*, *flegmatique*, *fantaisie*, *frénésie*, *faisan*, *soufre*, *firole*, *faséole*. Ne pourrait-on reprendre les mots qui ont succombé, notamment *métaphysique*, *philosophie*, *blasphème*, *alphabet*, et pour lesquels nous avons encore l'exemple logique des langues néolatines ?

8° LES CONTRADICTIONS ENTRE LES MOTS DE MÊME FAMILLE OU DE FAMILLE ANALOGUE

L'Académie, dans sa dernière édition, a unifié l'orthographe d'*assonance*, *dissonance* et *consonance* (ce dernier comportait autrement deux *n*), et M. de Sacy relève encore cette économie de lettres avec un demi-sourire. Même opération sur *emmailloter* et *démailloter* qui n'ont plus l'un et l'autre qu'un *t*, *ficelier* et *tonnelier* qui n'ont plus l'un et l'autre qu'un *l*, *bourellerie* et *chappellerie* qui en ont reçu chacun deux.

Mais pour être d'accord avec le Dictionnaire, on doit continuer à écrire :

<i>résonner</i>	et <i>résonance</i>
<i>souffler</i>	et <i>boursouffler</i>
<i>siffler</i>	et <i>persiffler</i>
<i>grelotter</i>	et <i>dorloter</i>
<i>trotter</i>	et <i>gigoter</i>
<i>calotte</i>	et <i>papillote</i>
<i>carotte</i>	et <i>compote</i>
<i>abattoir</i>	et <i>abatis</i>
<i>abatteur</i>	et <i>abatage</i>
<i>courrier</i>	et <i>coureur</i>
<i>charrette</i>	et <i>chariot</i>
<i>apparaître</i>	et <i>apercevoir</i>
<i>bonhomme</i>	et <i>bonhomie</i>
<i>dénommer</i>	et <i>innomé</i>
<i>patronner</i>	et <i>patronage</i>
<i>honneur</i>	et <i>honorer</i>
<i>tonner</i>	et <i>détoner</i>
<i>trappe</i>	et <i>attraper</i>
<i>colonne</i>	et <i>colonel</i>
<i>holocauste</i>	et <i>olographe</i>
<i>agglomération</i>	et <i>agrégation</i>
<i>imbécillité</i>	et <i>imbécile</i>
<i>confidentiel</i>	et <i>artificiel</i>
<i>il absout</i>	et <i>elle coude</i>
<i>tu plains</i>	et <i>tu mords</i>
<i>tutelle</i>	et <i>clientèle</i>
<i>renouvellement</i>	et <i>écartèlement</i>
<i>je jetterai</i>	et <i>j'achèterai</i>
<i>il appelle</i>	et <i>il ensorcèle</i>

Ce ne sont que des exemples. Et que l'on se mette à la place des maîtres qui ont à expliquer ces anomalies, des enfants qui ont à les comprendre, des étrangers qui en cherchent la raison ! Chercher la raison qui est au fond des choses, c'est pour tous les esprits un travail fécond. Mais s'enquérir de raisons qui n'existent pas, et finalement être obligé de charger de formes incohérentes la mémoire qui, elle aussi, a sa logique, une logique résistante, quel labeur plus inutile et plus ingrat !

9° LES TERMINAISONS EN « ENT » ET EN « ANT »

F. Didot demandait qu'on remplaçât *ent* par *ant* dans tous les qualificatifs employés adjectivement ou substantivement, et dans leurs dérivés. Ainsi éviterait-on le désaccord de fond entre *présidant* et *président*. Ainsi éviterait-on encore pour l'orthographe des yeux : *un affluent* et *ils affluent*, *un expédient* et *ils expédient*, *un équivalent* et *ils équivalent*. On ne s'explique pas, en effet, ce qui fait dire : le *prétendant* a converti les *dissidents* ; le ministre *résident* a reçu les *résidants*. La proposition de F. Didot semble aisée à appliquer. Ce qui serait grave, ce serait de n'avoir point de règle. Dans la dernière édition, le Dictionnaire a substitué *excédent* à *excédant* et créé une exception de plus.

10° LA TRANSFORMATION DE L'(X) EN (S) DANS LES PLURIELS ET DANS LES PERSONNES DE CERTAINS VERBES

Au dix-septième siècle, l'Académie a remplacé l'*x* par l'*s* dans le pluriel de *loi* et de *clou*. A quoi tient-il qu'il n'en ait pas été de même pour *tuyau*, *chapeau*, *feu*, *genou* ! N'écrivait-on pas au seizième siècle *chevaux*, *égous* ! « Une des premières choses qu'on enseigne aux enfants, dit M. Michel Bréal, ce sont les sept noms en *ou* qui, au lieu de prendre un *s* au pluriel, veulent un *x*. Mais par quel secret motif ces mots ne se plient-ils pas à la règle commune ?

« Personne n'a jamais pu le découvrir. Deux forme *deuxième* qui conserve l'*x* du primitif, mais *dix* fait *dizaine*. Qui peut pénétrer les mystères d'une réglementation aussi décousue ? » N'est-il pas sage, renonçant à les découvrir, de se décider à les supprimer ? On se trouverait ainsi amené à écrire *heureux* et *jalous*, *je peus*, *tu peus*, *je vaus*, *tu vaus*. Le féminin d'*heureux* et de *jalous* se composerait dès lors comme tous les féminins. *Valoir* et *vouloir* se conjugueraient comme *craindre* et *venir*.

CAUSERIE

L'HYGIÈNE

Les maladies évitables. — La désinfection. — Les précautions générales. — L'intervention de la loi. — Négligence coupable.

Depuis quelques jours, les omnibus, les tramways et les bateaux-omnibus de Paris sont munis d'écriteaux portant ces mots : « Il est interdit de cracher sur le parquet ». Ces écriteaux ont fait sourire d'abord ; néanmoins, la prescription qu'ils portent commence à être observée. C'est un premier pas fait dans cette voie, si féconde en résultats hygiéniques, de la préservation des maladies évitables.

Par maladies évitables, les médecins entendent celles dont la transmissibilité est aujourd'hui indiscutable, telles que la rougeole, la variole, la scarlatine, la diphtérie, la coqueluche, et surtout la fièvre typhoïde et la tuberculose. En France, ces maladies représentent le tiers de la mortalité annuelle, soit plus de 150,000 décès.

Les statistiques médicales établissent, d'autre part, qu'en dehors des transmissibilités fatales — grandes épidémies, cohabitations forcées, maux de misère — les transmissibilités accidentelles donnent lieu à 50 % de ces décès, sinon plus. C'est donc bien près de cent mille existences que nous coûte chaque année la non-observation de sages mesures d'hygiène publique et privée.

La comparaison avec nos voisins prouve que c'est bien là que réside la cause principale des décès par maladies infectieuses. En effet, à Bruxelles, la création du Bureau d'hygiène a eu pour résultat d'abaisser de 25 pour 10,000 à 17 la mortalité par maladies infectieuses.

En France, la Société d'hygiène publique tend à remplacer par l'initiative privée le bureau d'hygiène absent. C'est à son initiative qu'est due l'application de l'affiche dans les voitures publiques. Par l'organe de M. Poitou-Duplessy, elle émet aujourd'hui toute une série de sages conseils.

Elle proscrit, dans la construction des maisons, la multiplicité des corniches et des moulures, la profusion des rideaux et tentures. Elle voudrait voir remplacer les tapisseries d'étoffes par des enduits et des stucs, substituer l'essuyage *humide* au balayage qui fait voltiger les poussières.

Pour les eaux, elle met en garde contre les filtres

grossiers qui ne donnent qu'une sécurité trompeuse ; le filtrage doit être parfait et accompagné de l'ébullition ou de la purification chimique par les acides organiques, comme l'acide lactique.

Le lait doit *toujours* être bouilli ou stérilisé. Les aliments crus doivent être employés avec prudence. A plus forte raison faut-il écarter les viandes faisandées, les poissons douteux.

Tout cela constitue l'hygiène normale, courante, à l'usage des gens qui se portent bien.

Se trouve-t-on en présence d'une maladie infectieuse ? Les mesures doivent être radicales : isolement d'abord, désinfection antiseptique ensuite. C'est à l'autorité d'intervenir pour imposer l'isolement, l'antiseptie et la désinfection.

Restent à prendre, au chevet des malades, de simples précautions de propreté, qui doivent suffire à ceux qui les approchent et les soignent.

La Société d'hygiène, qui n'y va pas par quatre chemins, demande à la loi de sanctionner sévèrement les obligations suivantes :

Déclaration obligatoire, pour le médecin, le chef de famille, ou de maison, de tous les cas de maladie trouvés nuisibles,

Isolement obligatoire du malade chez lui, si c'est possible ; transport obligatoire à l'hôpital, si l'isolement domestique est impossible.

Antiseptie médicale pendant toute la durée de la maladie.

Après sa terminaison : Désinfection obligatoire de la literie du malade et de tout l'appartement. C'est ce qui est appliqué à Monaco depuis l'Ordonnance Souveraine du 6 février 1893. La Principauté a devancé la France sous le rapport sanitaire.

Que si l'on trouve ces mesures quelque peu draconniennes, la Société d'hygiène cite à l'appui de ses *desiderata* quelques faits topiques.

Dans une famille *riche*, citée par le docteur Pinard, un enfant meurt du croup. On ne désinfecte point pour ne pas abîmer les meubles. Successivement, trois enfants meurent du croup, sans que l'on se décide à la désinfection. Mais un beau jour les parents quittent l'appartement et envoient leurs meubles à l'hôtel des ventes, semant ainsi dans tout Paris les germes diphtériques.

A Lyon, en 1875, un soldat venu de Mâcon apporte la variole. Il n'est pas isolé et son cas est le point de départ d'une épidémie qui en huit jours tue 510 personnes.

De tels exemples suffisent à justifier les mesures les plus sévères.

FAITS DIVERS

Le directeur du journal anglais, le *Birmingham Daily*, vient de recevoir d'un de ses correspondants du Sud-Africain, le fac-simile du plus gros diamant qui existe. — Ce précieux minéral a été trouvé le 30 juin dernier dans la mine de *New Jagersfontein Company*, située dans l'Etat libre d'Orange. Il est de très belle eau, quoique légèrement coloré en bleu, et pèse 971 carats. Il est taché d'un point noir, qui disparaîtra probablement à la taille. Quoique sa valeur ne puisse être établie, on ne le céderait pas pour 50,000 livres (soit 1,250,000 fr.).

La forme de ce diamant est celle d'un cône tronqué, aplati des deux côtés, et repose sur une surface ovale si unie, qu'elle semble être le résultat d'une section faite avec un instrument tranchant.

Sa hauteur est de trois pouces et sa largeur de deux, la base mesure deux pouces sur un pouce un quart.

Cette belle trouvaille est due à un Cafre, qui, assis dans sa case, aperçut quelque chose qui brillait à ses pieds. Il ramassa l'objet, le porta au directeur de la mine et reçut en échange 150 livres, un cheval et une selle.

Ce diamant a reçu le nom de : *Jagersfontein Excelsior*.

Les chasseurs se lamentent en France, dit la *Nature*, et il est certain que le gibier diminue tellement, les braconniers aidant, que la chasse n'est plus, chez nous, que rarement productive : il est loin d'en être ainsi en Autriche-Hongrie. Dans ce pays, chaque territoire de chasse (et il y en a 19,325) tient une comptabilité des *tableaux* de chaque jour, et la réunion des diverses sta-

tistiques partielles permet de faire, tous les ans, une statistique d'ensemble à peu près officielle des pièces abattues dans l'Empire. Ce relevé d'ensemble, assez curieux, vient de paraître pour l'année 1892 ; notons, du reste, que la Dalmatie n'y est pas comprise, la chasse y étant absolument libre.

Considérons d'abord les grosses pièces abattues ; nous y trouverons 39 ours, 65,303 chevreuils, 11,570 cerfs, 703 chamois, 2,774 daims, enfin 2,640 sangliers. C'est ensuite un total énorme de 121,135 oiseaux de proie : aigles, vautours, faucons, éperviers ; et il faut y ajouter 1,190 grands-ducs et 35,628 hiboux. Le chiffre des lièvres abattus est formidable, il atteint 1,345,838 ; quant aux lapins, on en a fait une hécatombe de 82,687. Notons ensuite 15,168 coqs de bruyère, 11,417 gélinottes, 1,105,579 perdrix communes, 152,790 faisans, 2,534 francolins, 91,167 cailles, 196 perdrix de neige, 25,590 bécasses, 16,600 bécassines, 49,590 canards sauvages, 1,939 oies sauvages.

Les tableaux relèvent encore 40,970 lynx, martres, putois, blaireaux, 526 marmottes. Il faut remarquer que les petits oiseaux sont absolument respectés en Autriche, et que ces chiffres, tout énormes qu'ils paraissent, sont encore au dessous de la vérité, certains locataires de chasses communales ayant intérêt à diminuer les profits apparents de leurs territoires, pour qu'on ne hausse pas le prix de la location,

On sait qu'une Compagnie s'est avisée d'établir dans quelques villes des Etats-Unis une circulation de vapeur d'eau qui va, pendant l'hiver, chauffer les abonnés. On s'abonne au chauffage comme au téléphone. Or, l'idée bien simple est venue ensuite de vendre de la fraîcheur. En conséquence, on fait circuler de l'ammoniaque liquéfié dans les tuyaux tout posés et l'air refroidi par contact avec le liquide réfrigérant pénètre dans les appartements. La température s'abaisse à volonté de 10 à 15 degrés.

Le système a d'abord été appliqué aux principaux hôtels, aux restaurants, aux grandes boucheries de Denver et de Saint-Louis pour la conservation des vivres et des provisions. Depuis ces essais, qui remontent à 1889, on a installé à Saint-Louis un réseau de plus de 8 kilomètres dans la partie la plus habitée de la ville. On a produit en froid l'équivalent de 43,000 tonnes de glace et, chaque année maintenant, on estime la consommation de glace à plus de 850,000 francs. Le prix du kilogramme de glace ressort là-bas à 2 centimes et demi. Et l'on s'abonne de plus en plus à la fraîcheur.

On sait déjà que l'emploi de l'huile par filage à la mer calme la violence des lames ; mais, depuis que cette efficacité a été heureusement démontrée, les navigateurs ont cherché si l'on ne pouvait pas appliquer d'autres émulsions au même but.

Or, la Société de météorologie maritime vient de recevoir une étude comparative, par le capitaine Rœppen, de Hambourg, sur les résultats obtenus avec les différentes sortes d'huile et avec la mousse de savon.

D'après les conclusions de cette étude, l'avantage reste au savon noir dissous dans mille fois son poids d'eau. Une solution plus concentrée serait inutile. Cette découverte se recommande, non seulement au point de vue économique, mais sous le rapport de la facilité d'emmagasinement à bord.

Il est actuellement fort question, dans les administrations des Compagnies de chemin de fer des réseaux du Midi, d'Orléans et de la Méditerranée, d'établir le prix de 28 francs la tonne pour le transport des vins pour toute la région du Midi, principalement de Cette à Paris. Mais, les wagons ne devront pas dépasser le poids de 8,000 kilos. Nous croyons savoir que ce nouveau tarif ne tardera pas à être mis en vigueur ; nous le considérons même comme un fait accompli. On n'attend plus, en effet, que l'homologation ministérielle.

VARIÉTÉS

Le Sakwaska

Communément appelé *Kéfir*, le *Sakwaska* est la boisson par excellence des habitants du Caucase. C'est

un liquide transparent, de saveur acide et de consistance légèrement sirupeuse, obtenu avec du lait de chèvre ou de vache, dans lequel on a introduit un ferment spécial appelé « grain de kéfir ». Ce n'est, en réalité, qu'une sorte de *koumis* perfectionné et fabriqué avec du lait de vache au lieu de lait de jument.

La préparation du *koumis* est des plus simples ; on verse le lait dans des tonneaux en bois de chêne, puis on y ajoute un peu de présure pour en déterminer la fermentation. Le plus souvent, on remplace la présure par une petite quantité de *koumis* déjà fait et qui agit alors comme ferment.

Le *Sakwaska*, cette panacée universelle que les indigènes attribuent au Prophète, demande plus de soin et surtout une très grande propreté, car l'introduction de certains organismes dans cette liqueur en déterminerait rapidement l'altération. On commence par mettre du lait de vache, mélangé de présure, dans un récipient en bois ; au bout de quelques heures, il se forme sur les parois du vase de petites granulations jaunâtres qui sont des grains de kéfir capables, aussi bien que la liqueur déjà préparée, de produire la fermentation. On introduit ces grains dans des outres en cuir pleines de lait, puis l'on active la fermentation en agitant souvent le mélange. Dans ce but, les Caucasiens placent les outres dans l'un des endroits les plus fréquentés de leurs habitations, et chaque fois qu'un des membres de la famille passe auprès, il les pousse du pied et agite ainsi la liqueur que deux ou trois jours suffisent à préparer.

Les grains de kéfir ont un volume très variable ; compacts et élastiques à l'état frais, ils deviennent durs et cassants quand ils se dessèchent. Chaque grain renferme deux organismes très différents, englobés dans une matière mucilagineuse, et dont la présence a été découverte par MM. Kern et Beyerinck. L'un est une bactérie lactique, le *bacillus caucasicus*, et l'autre un champignon-levûre, le *saccharomyces kéfir*. Or, chacun de ces organismes joue un rôle spécial dans la préparation du *sakwaska*. Le premier, qui se présente sous la forme d'un bâtonnet immobile, a pour mission de transformer le lait en acide lactique, et le second, de convertir le sucre de lait en alcool et en acide carbonique. Mais, le plus important de ces organismes est le *saccharomyces*, qui est le véritable producteur du *sakwaska*. Dans la préparation de ce liquide, en effet, le *bacillus caucasicus* ne joue qu'un rôle tout à fait secondaire, celui d'antiseptique et de stimulant. L'acide lactique qu'il produit favorise la formation de la levûre et retarde, par sa présence, le développement des divers ferments de la putréfaction. Néanmoins, ces deux facteurs sont indispensables à la préparation du kéfir, car si le *saccharomyces* facilite la formation des colonies du ferment, le bacille, de son côté, contribue dans une large part au développement des cellules de la levûre.

Le *sakwaska* ou kéfir est une boisson saine et fortifiante, préconisée depuis quelque temps contre l'anémie et les affections de la poitrine, et qu'on peut rendre mousseuse en prolongeant la fermentation. Longtemps gardée secrète par les peuplades du Kosbek, de l'Elbrouz et du Koschtan-Tau, sa préparation nous a enfin été révélée, grâce aux savantes recherches de M. Kern, en Russie, et de M. Beyerinck, en Hollande.

ALFRED DE VAULABELLE.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 août au 3 septembre 1893

CASSIS, b. Louise-Thérèse, fr., c. Lecourtois,	briques.
VINTIMILLE, cutter, Folgore, it., c. Sibono	vin.
SAIN-TROPEZ, b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	sable.
ID. b. Tante, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Albert,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.

Départs du 28 août au 3 septembre

SAIN-TROPEZ, b. Louise-Thérèse, fr., c. Lecourtois,	sur lest.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio	id.
ID. b. Tante, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Albert,	id.

CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	sur lest.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ONELLE, b.-g. Giacomo-Padre, it., c. Regolo,	id.
MAJORQUE, b.-g. Costanzo-Tito, it., Semeria,	id.

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ

MM. les actionnaires de la Société Monégasque d'Électricité, Société anonyme au capital de 675,000 fr., siège social à Monaco, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 20 septembre 1893, à 2 heures de l'après-midi, à Paris, 34, rue Taitbout :

Ordre du jour :

- 1° Lecture du rapport du Conseil d'Administration ;
- 2° Lecture du rapport des Commissaires ;
- 3° Approbation des comptes ;
- 4° Répartition du compte de profits et pertes ;
- 5° Nomination des Commissaires.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON

Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1^{er} septembre 1893

- Le Carnet d'un papa*, manuscrit d'un Inconnu, avec une préface par Eugène MOUTON. — Illustrations d'après nature. PAUL COFFINIERES. — *La Vague*. MAURICE GUILLEMOT. — *Quelques vers*. — I. Ambition — II. Aurore — III. Midi — IV. Crépuscule — V. A Cimiez — VI. Nuit — VII. L'Absence. PHILIPPE CASIMIR. — *Les Environs de Monaco*. — Cinquième excursion — Route de Monaco à Menton : Roquebrune, le Cap Martin, Menton ; Vues phototypiques : Varavilla, Roquebrune, le Château des Lascaris, la Villa de l'Impératrice, l'Hôtel du Cap Martin. M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice.

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1893

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les ateliers de menuiserie mécanique de M. Victor BOSIO, de Menton, sont définitivement transférés au Borrigo. Ils sont établis sur la belle promenade qui conduit aux Castagniers, à côté du bureau de l'octroi, entre la passerelle et le pont du chemin de fer.

Les nouvelles installations d'outillages sortent de la maison Panhard Lavassor de Paris.

Fabrique de planchers, parquets à l'anglaise, à bâtons rompus, à point de Hongrie et de fantaisie. — Spécialités de moulures, escaliers et mains courantes.

Une étuve à air chaud est installée dans les vastes ateliers de M. Victor Bosio, où tous les bois sont étuvés avant d'être corroyés, ce qui lui permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement.

M. Victor Bosio vient d'acheter deux mille mètres carrés de parquet chêne de première qualité, provenant de la Haute-Hongrie. La siccité d'étuvage donne à la fabrication une supériorité exceptionnelle. (Téléphone).

Nous engageons vivement nos lecteurs à visiter les ateliers de menuiserie mécanique du Borrigo. C'est une maison de premier ordre, toujours prête à satisfaire sa nombreuse clientèle, et très apprécié à Menton comme à Monaco, grâce à des travaux toujours exécutés avec un goût et soin incontestables.

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés,

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bien-séance ; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années ; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur ; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupeuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux ; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs ; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnées, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1893